

Dr. rer. nat. Edmond X

Madame, Monsieur,

Condamner Élisabeth Sabaditsch-Wolff, c'est restaurer le délit de blasphème qui a pourtant été aboli dans toute l'Europe, c'est accepter que les musulmans imposent à tous leurs règles, leurs obligations et interdits, c'est encourager les musulmans à devenir de plus en plus violents afin d'imposer le délit de blasphème à propos de l'islam dans toute l'Europe.

De plus oser dire que les déclarations de Mme Wolff reposaient en partie sur des **faits inexacts** et que ce jugement de valeur est **dépourvu de base factuelle**, alors que ces faits sont dans les Hadiths relatant la vie de Mahomet, est inacceptable et relève de la diffamation: **Sahih Bukhari 7:62:65**: « D'après Aïcha, le Prophète l'épousa alors qu'elle avait **six ans**; le mariage fut consommé quand elle avait **neuf ans**".

Cette condamnation survient au moment où Asia Bibi va être libérée après avoir été condamnée à mort pour blasphème et passé 8 ans en prison, en confinement solitaire! Et vous voulez réintroduire le blasphème en Europe???"

Je vous demande instamment de renvoyer ce jugement devant la Haute Chambre et d'annuler cette condamnation des tribunaux Autrichiens

Salutations

Edmond X

P.S.: Je vous envoie l'arrêté de votre jugement où j'ai souligné en gras les termes litigieux, inadéquats ou tout simplement faux

P.P.S.: J'ai alerté M. Yvan Rioufol du Figaro, Maître Goldnadel et Maître Gilbert Collard